



1. Dénomination de la fonction

**Informaticien de développement 1-
informaticienne de développement 1**

Code fonction

2.02.012

2. But de la fonction

Etudier des applications informatiques, évaluer les coûts, les avantages et les contraintes de chaque solution. Conduire la réalisation des projets, développer et déployer les applications selon les méthodologies en vigueur. Assurer la cohérence, la sécurité et la pérennité des applications.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment de/d' :

- étudier et évaluer les différentes solutions, accompagner les utilisateurs dans le choix de la solution;
- planifier les différentes étapes des travaux, apporter périodiquement les adaptations nécessaires, s'assurer de la tenue des délais et informer la hiérarchie des écarts;
- gérer les relations avec les utilisateurs et les responsables métiers, veiller au respect de la méthodologie et des standards de développement, participer à leur élaboration;
- définir les informations à gérer, le traitement à mettre en place et les interfaces nécessaires entre les différents systèmes;
- développer et tester les programmes selon les standards en vigueur, mettre en place les jeux de tests, vérifier la performance des systèmes;
- élaborer la documentation utilisateur, le plan de formation et de la reprise des applications avec l'utilisateur;
- exécuter d'autres tâches à la demande de la hiérarchie.

4. Exigences de la fonction

Titre universitaire en informatique et 2 à 3 années d'expérience professionnelle ou formation équivalente.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	L	C	I	A	I	Cl. max. 19
Points	50	10	49	5	59	Total 173